



MOTION AU SUJET DES NOMINATIONS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEUM 2021-10-18

Soumise pour le 2021-10-18

Soumise à : L'Assemblée générale de l'AEUM **Document no. :** LEG-PUB-MOT-2021-10-18-001

Proposée par : Sarah Paulin
*Vice-Présidente (Affaires
internes)*

Statut actuel : SOUMISE À L'ADOPTION
 ADOPTÉE
 REPORTÉE
 DÉFÉRÉE
 REJETÉE

Appuyée par : Yara Coussa
*Représentante de la faculté des
Arts*

Question

Cette mention cherche à sélectionner 9 conseillers au conseil d'administration, conformément à la constitution de l'AEUM.

Contexte et justification

Le conseil d'administration de l'Association étudiante de l'Université McGill (AEUM) est composée de dirigeants individuels et dirigeantes individuelles responsables des affaires légales, financières et opérationnelles de l'AEUM.

Conformément à la constitution de l'AEUM, 12 dirigeants et dirigeantes doivent être nommés et nommées au conseil d'administration par des membres généraux pour un mandat d'une durée d'un (1) an.

Les personnes suivantes ne sont pas éligibles pour le bureau du conseil :

1. Ces personnes n'ont pas atteint l'âge de la majorité;
2. Ces personnes ne sont pas qualifiées pour être dirigeants en raison de l'ouverture d'un régime de protection en ce qui les concerne, ou d'une cause d'extinction de leurs obligations, tel que si une telle personne est légalement reconnue comme ayant perdu sa capacité à raisonner, ou déclare faillite, suspend ses paiements, ou établit des arrangements avec ses créanciers;



3. Ces personnes ne possèdent pas la citoyenneté canadienne ou un statut de résident permanent; et
4. Ces personnes sont des membres généraux ou des conseillers.

Alignement avec la mission Conforme à la constitution de l'AEUM.

Durant leur réunion du 23 septembre 2021, le conseil législatif a approuvé les nominations de (4) Sarah Paulin et (5) Ghania Javed en guise de conseillères.

Aperçu des modifications proposées Sans objet.

Consultations complétées Les consultations avec la direction de gouvernance, le Conseil législatif, le Comité de nomination et le conseil d'administration ont été complétées.

Facteurs de risque et répercussions sur les ressources Afin d'assurer la durabilité et les questions financières et opérationnelles de l'Association.

Considérations de durabilité Sans objet.

Impact de la décision et prochaines étapes Si cette motion est approuvée, le conseil d'administration de l'Association sera entièrement opérationnel. Elle sera soumise en ligne à la ratification par les membres.



**Motion ou
soumission
d'approbation**

Qu'il soit résolu que les individus suivants soient nommés pour le conseil d'administration après la ratification en ligne pour un mandat datant du 15 novembre 2021 au 14 novembre 2022;

1. Eric Sader
2. Karla Heisele Cubilla
3. Claire Downie
4. Sarah Paulin
5. Ghania Javed
6. Benson Wan
7. Yara Coussa
8. Charlotte Gurung

Résultat du vote

En faveur (20)
Contre (1)
Abstention (0)

Approuvée par le forum consultatif